

MODES D'EMPLOI

JOURNAL D'INFORMATION DE INSERTION & DÉVELOPPEMENT NUMÉRO 4 - OCTOBRE 2007



La Mission Locale de Melun fête cette année son quinzième anniversaire. Au-delà du symbole festif que suggère ce mot, il faut prendre toute la mesure du travail accompli tous les jours par un tel organisme pour œuvrer à la mise au travail des jeunes âgés de 16 à 25 ans de son territoire.

L'action du gouvernement en faveur des jeunes est une priorité affirmée qui va se traduire dans les semaines à venir par un plan qui leur sera spécifiquement dédié, notamment pour ceux d'entre eux qui résident aujourd'hui dans des quartiers populaires. Pour soutenir cette action, il convient de donner de la visibilité aux Missions Locales et au cadre dans lequel elles agissent. L'Etat a décidé de mettre en œuvre, dès 2008, une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec chaque Mission Locale. Ceci marquera sa volonté de dépasser le rôle institutionnel de financeur pour se rapprocher d'un dialogue entre partenaires sur des résultats qu'il est devenu important de qualifier et de mesurer.

La Mission Locale de Melun, au cours de ces quinze dernières années, a su développer une offre de services au plus près des préoccupations et des besoins des jeunes qui résident sur sa zone d'influence tout en réussissant l'indispensable adéquation de cette offre avec les besoins repérés et/ou exprimés par le monde économique local.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, Insertion & Développement, structure porteuse de la Mission Locale de Melun, a conduit son développement pour répondre au mieux à cette double exigence en mettant la motivation, l'énergie et le talent des jeunes au service du développement local.

Ce développement se traduit concrètement par de nombreuses expérimentations, qui ont pu être depuis consolidées. Il s'agit notamment du Centre d'Evaluation Professionnelle ou encore du Service Actions Entreprises qui permet d'entretenir un lien fort avec le monde économique au profit des publics en difficulté.

Je tiens donc à témoigner, en cette occasion particulière, mon soutien à toute l'équipe et je souhaite que ses projets soient encore nombreux et qu'ils continuent de concourir à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Christine Lagarde,
Ministre de l'Economie,
des Finances et de l'Emploi



Illustration : Léocadie Tellier, jeune en suivi à la Mission Locale

* ANNIVERSAIRE : LA MISSION LOCALE DE MELUN A 15 ANS

"15 ans, c'est l'âge de l'adolescence et un âge souvent difficile ; mais pas pour la Mission Locale (...)".

C'est par ces mots que Monsieur Franck Vernin, Maire du Mée sur Seine et Vice-Président en charge de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, soulignait la quinzième année de la Mission Locale de Melun.

C'est en effet le 22 octobre 1992 que la Mission Locale était créée officiellement par le dépôt de ses statuts au journal officiel. Les principaux acteurs de cette création étaient à l'époque Monsieur Yves Agostini, à qui nous rendons hommage et qui fut le premier Président et Monsieur Bruno Salou qui dirigea cette association dix années durant. Aujourd'hui portée par Insertion & Développement, cette association compte 40 salariés et intervient auprès de publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Tout au long de ces années et avec un succès croissant (presque 2 800

jeunes accueillis en 2007), la Mission Locale a su développer, adapter et diversifier son offre de services afin de répondre aux spécificités locales de son territoire, des publics et des acteurs qui le composent. Véritable outil du développement local, nous souhaitons fortement que l'action de la Mission Locale continue à produire les résultats qu'on lui connaît. Enfin, il est important de souligner l'engagement sans faille et l'important travail mené depuis douze ans par sa Présidente, Madame Josette Antignac, sans qui Insertion & Développement n'aurait pas connu un tel développement.



PAGE 2
EMPLOI
Un homme, une rencontre



PAGE 3
CRÉACTIONS
Projections à l'Astrolabe



PAGE 4
RMH ELECTRICITÉ
Donner sa chance à chacun

RODOLPHE CERCEAU

DIRECTEUR DE INSERTION & DÉVELOPPEMENT

Ce nouveau numéro de Modes d'Emploi revêt un caractère un peu particulier. En effet, il paraît au moment où la Mission Locale fête son quinzième anniversaire. Il nous est donc apparu important de réserver une partie de son contenu à cet événement sans omettre pour autant de traiter des sujets qui caractérisent habituellement notre journal.

Par ailleurs, c'est aussi l'occasion de mettre en avant des partenariats tissés entre Insertion & Développement et le monde

économique au travers de deux exemples que sont l'entreprise RMH Electricité et le magasin Carrefour de Villiers-en-Bière avec lequel nous achevons une action de type passerelle-entreprise.

Enfin, et vous l'avez constaté, Modes d'Emploi c'est aussi un outil pour les jeunes du territoire, nos partenaires et nos financeurs. Un outil destiné à répondre au mieux à leurs attentes, leurs besoins, leurs interrogations. Nous vous souhaitons donc une bonne lecture.



EMPLOI

* PLAN DE RÉNOVATION URBAINE ET CLAUSE D'INSERTION

La commande publique, par le biais des marchés publics, peut être mobilisée pour lutter contre le chômage en utilisant la clause d'insertion sociale et professionnelle. Le principe de cette clause est simple. Il s'agit de demander aux entreprises répondant aux marchés publics de prendre l'engagement de réserver une part des heures de travail générées par le marché à une action d'insertion. Tous les marchés publics peuvent être concernés par l'application de cette clause.

Dans le cadre des Programmes de Rénovation Urbaine, l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) impose une clause d'insertion correspondant à 5% des heures travaillées.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire que 5% des heures travaillées sur les chantiers de la rénovation urbaine doivent bénéficier aux habitants des quartiers concernés. Les premières applications de cette clause ont actuellement lieu à Dammarie-lès-Lys pour la construction de l'Espace Emploi. D'autres marchés incluant cette clause sont en cours.

Par ailleurs, l'application de la clause d'insertion a vocation à être étendue à d'autres marchés non liés aux Programmes de Rénovation Urbaine (construction de l'hôpital, de l'aire d'accueil des gens du voyage...). Les besoins en personnel dans le cadre des Programmes de Rénovation Urbaine seront importants et nécessitent une mobilisation de tous les acteurs. Des actions de formation sont d'ores et déjà en cours : chantier-école, bientôt chantier d'insertion... D'autres actions suivront pour répondre aux besoins des entreprises et permettre à des personnes de retrouver un emploi.

La Maison de l'Emploi Melun Val-de-Seine est chargée de suivre la mise en œuvre de la clause et de coordonner l'action des acteurs de l'emploi.

Elle accompagne les maîtres d'ouvrage et les entreprises dans le choix de leurs réponses. Elle travaille avec les acteurs de l'emploi (ANPE, Mission Locale, PLIE, AAVE...) pour faire face aux besoins des entreprises.

Celles-ci peuvent répondre à la clause d'insertion selon 3 modalités :

- Embaucher directement en CDD ou CDI
- Sous-traiter le marché auprès d'une entreprise d'insertion

- Recruter par le biais d'une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ou d'une Association Intermédiaire (AI).

Quelle que soit la modalité, un accompagnement spécifique peut être mis en place après l'embauche pour faciliter l'insertion de la personne recrutée.

Pour suivre l'application de cette clause, renseigner les entreprises et coordonner les acteurs, une Chargée de Mission a été recrutée à la Maison de l'Emploi.

Eric Demouy, Directeur de la Maison de l'Emploi
CONTACT : Valérie Le Corvec, 01 64 19 01 03



* UN HOMME, UNE RENCONTRE ...

Yannick Guillard, La Godinette

Vendredi 21 septembre 2007 – Fontainebleau

Rendez vous à La Godinette, par une matinée fraîche et ensoleillée, pour rencontrer Yannick Guillard, un parrain de Insertion et Développement débordant d'énergie. Il est 10 h et nous nous retrouvons donc dans cette charmante et lumineuse crêperie, non loin de la place du Marché.

Coiffé de sa toque de cuisinier qu'il ne quitte jamais, c'est justement sur le marché que nous entraîne Yannick. Entre deux courses, quelques bises distribuées aux plus chanceux et de nombreux éclats de rire, il nous présente sa crêperie.

"J'ai un parcours traditionnel : l'école hôtelière, BTH puis BTS. Au cours d'un stage chez Sodexo, je me suis rendu compte que les rapports humains me passionnaient et que j'excellais dans le management. Ma carrière a véritablement commencé à partir de cette prise de conscience.

Pendant douze ans, j'ai enchaîné diverses expériences dans la restauration, puis le rythme a eu raison de ma passion... J'ai changé de cap. Des expériences différentes loin de la restauration, enrichissantes certes, mais difficiles et éprouvantes émotionnellement parce qu'elles se sont révélées être des échecs.

Je me suis alors remis en question. J'ai cherché ce qui me plairait vraiment et ce pour quoi j'étais fait. Et, en me baladant, [Son visage s'éclaire], je suis tombé sur cette annonce : "Vends

Crêperie". Et voilà ! Beaucoup d'énergie et de persévérance...

Cette crêperie est un challenge mais finalement, ça me ressemble tellement ! C'est un investissement. Je suis une personne engagée, et j'ai envie d'action, que les choses bougent ! [Il rit]

Ainsi, je soutiens les petits producteurs de la région et je choisis des produits sains : mes farines de sarrasin, de blé

ou de châtaigne sont pour la plupart issues de l'agriculture biologique. Et j'utilise de l'énergie renouvelable aussi !

[Nous sommes interrompus par une cliente anglaise. L'entretien continue pendant qu'autour, le quartier s'anime doucement]

J'ai essayé de faire de cet espace un endroit chaleureux et convivial... [Il rit de nouveau]

Il y a aussi cette idée que j'ai eue : m'engager au sein de SOS enfants ! Il s'agit d'un engagement ludique pour fertiliser un hectare de terre en Afrique... mais je m'égare là !

Il est midi, les clients vont arriver d'une minute à l'autre et nous nous séparons finalement, à regret...

Cet entretien est à l'image de la personnalité de Yannick : vivant.

A cent à l'heure, Yannick s'implique dans sa crêperie, dans l'éco-développement, dans l'insertion des jeunes, dans la vie de son quartier... Un emploi du temps bien rempli !

La Godinette,
14 rue des Pins - 77300 Fontainebleau
01 60 72 36 02 - Lagodinette.hautetfort.com

* 50 PASSEPORTS POUR L'EMPLOI : MISSION ACCOMPLIE !

Il y a un an déjà, 50 jeunes issus des quartiers classés en zone urbaine sensible de Melun, Le Mée sur Seine et Dammarie-lès-Lys signaient un contrat d'engagement avec Le Préfet de Seine-et-Marne, Monsieur Jacques Barthelemy et, la Présidente de Insertion & Développement, Madame Josette Antignac, afin d'être accompagnés par un coach dans leurs démarches de recherche d'emploi et/ou de formation qualifiante.

Cette action innovante et expérimentale, financée par la Direction de la Politique de la Ville et la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Seine-et-Marne s'est inscrite dans le cadre du plan de Cohésion Sociale et plus particulièrement dans le volet « Lutte contre les discriminations ». En effet, l'objectif de cette action était de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes issus de quartiers sensibles.

Les objectifs de ce projet sont atteints puisque, en effet, 70 % des jeunes bénéficiaires sont aujourd'hui dans une situation d'emploi stable (CDI, CDD de plus de 6 mois) ou dans un parcours de formation qualifiante.

Le partenariat avec le Service Actions Entreprises de Insertion & Développement a été très bénéfique. En fonction des profils des bénéficiaires, Yoann Alary (Chargé de Relation Entreprises) a prospecté des offres d'emploi adaptées et correspondant à la demande des

jeunes dans des secteurs d'activités divers et variés : logistique, bâtiment, restauration, administratif...

Des actions à caractère éducatif ont été mises en place afin de permettre aux jeunes d'être informés sur différentes thématiques telles que les drogues, la sexualité et les relations amoureuses...

Un film sur le thème des



Passeports pour l'Emploi

discriminations a été réalisé avec le concours de Céline Letournel, Assistante Audiovisuel ; avant de parvenir au montage du film, des ateliers d'écriture, l'écriture du scénario, le tournage... ont été mis en place. Les jeunes ont été acteurs dans la démarche et ont participé activement à cette action avec l'objectif de faire passer un message concret.

Des visites dans des lieux ressources

« emploi/formation » permettant de travailler sur la mobilité et l'autonomie se sont également déroulés. Un accompagnement rapproché des jeunes

bénéficiaires par le coach a permis une certaine veille et favorisé une plus grande cohérence des parcours prescrits par les conseillers. La collaboration avec les conseillers est vraiment une plus value pour cette action. Elle montre aux jeunes qu'ils sont doublement soutenus et qu'un intérêt particulier leur est porté afin qu'ils réussissent leur parcours d'insertion.

Pour l'année à venir 2007-2008, l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité a décidé de faire à nouveau confiance à Insertion & Développement et s'engage, dans le cadre du volet Emploi du Contrat Urbain de Cohésion Sociale Intercommunale à pérenniser ce projet pour une durée de 3 ans.

Les « 50 Passeports pour l'Emploi » deviennent donc une action à part entière de Insertion & Développement. Souhaitons aux 50 futurs bénéficiaires une réussite encore plus significative !

CONTACT : Christelle Oxbry, 01 60 56 48 40

FORMATION

* AVENIR JEUNES

Avec la création du nouvel outil Avenir Jeunes, la Région souhaite rendre plus visible et plus efficace sa politique d'insertion pour les jeunes.

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification, Avenir Jeunes regroupe 3 dispositifs :

- Les parcours "Espaces Dynamiques d'Insertion (EDI)" accompagnent les jeunes dans un parcours d'insertion professionnelle en mettant l'accent sur la socialisation nécessaire à toute intégration réussie.

- Les "Parcours de Mobilisation vers le projet Professionnel" soulignent la volonté de la Région de centrer son action sur le stagiaire et sur l'élaboration de son projet professionnel. Organisées en modules, les formations permettront des parcours individualisés.

- Les "formations linguistiques et d'accès aux compétences de base" remplacent les formations à la maîtrise des savoirs de base.

L'intérêt d'Avenir Jeunes est aussi de proposer un dispositif plus souple et plus sécurisant, prévoyant ainsi de réintégrer les stagiaires ayant quitté le dispositif pour diverses raisons (emploi, santé...). Les liens entre le jeune, la Mission Locale et le centre de formation seront resserrés grâce à la signature par chacun d'un Contrat de Formation Ile-de-France.

CONTACT : Karine Bannery, 01 60 56 48 40



* AUX ENTREPRISES QUI PRENNENT RÉGULIÈREMENT DES JEUNES DU POP EN STAGE...

... Un grand merci !

Les Parcours d'Orientation Professionnelle Collectif ont pour objectif l'émergence, la construction ou la validation du projet professionnel. Ils se décomposent en 3 phases : une phase d'exploration (connaissance de soi et de l'environnement socioprofessionnel) ; une phase de découverte concrète (des métiers, des secteurs d'activité) et une phase de synthèse.

La phase de découverte permet de se confronter à la réalité du secteur ou du métier choisi par le biais de plateaux techniques (en centre de formation) ou de stages en entreprise.

Nous tenions donc à remercier toutes les entreprises et administrations, telles que la Mairie de Le Mée-sur-Seine, la Mairie de Vaux-le-Pénit, la Mairie de Melun, la Résidence d'Automne de la Ferme, la maison de retraite le Château de Seine, la Société SAFIG, la Crèche les Dauphins, la Crèche de l'Hôpital, l'Agence Guy Hoquet, l'Agence Affaire Immo, et bien d'autres qui se sont investies et ont permis à des jeunes de confirmer et de valider leur projet professionnel. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux partenaires afin d'aider notre public à s'insérer dans la vie professionnelle.

CONTACT : Guilaine Dagoneau ou Djamel Ladjel, 01 60 56 48 40

CRÉATIONS

* PROJECTIONS HEBDOMADAIRES À L'ASTROLABE

La Médiathèque de l'Astrolabe de Melun organise, chaque vendredi à 17h, des projections ouvertes à tous et gratuites, qui mettent chaque mois une thématique en valeur. Ces projections sont destinées à faire découvrir au public le fond vidéo de la Médiathèque. Ainsi, vous êtes invités, tous les vendredis du mois d'octobre, à venir fêter le cinéma d'animation au petit auditorium, et, en novembre, dans le cadre du mois du film documentaire, à assister à des projections consacrées au cirque.

Pour tout renseignement concernant la programmation, vous pouvez consulter le site web de l'Astrolabe (www.astrolabe-melun.fr), contacter le Studio au 01 60 56 04 96, ou vous rendre sur place : 25 rue du Château, à Melun.

TICKART

* LES TICK'ART

La Région Ile-de-France facilite l'accès à la culture des moins de 25 ans

En mettant en place "Tick'Art" (nouvelle appellation des Chèques Culture), le Conseil Régional permet aux jeunes franciliens, lycéens, apprentis, inscrits au sein d'une Mission Locale ou en formation dans un organisme financé par la Région Ile-de-France, de bénéficier de 8 tickets destinés aux sorties culturelles. Ainsi, un chéquier acheté 15 € donne accès à deux spectacles, une séance de cinéma, 8 € de ticket livre et permet de visiter une exposition ainsi qu'un lieu du patrimoine, accompagné de la personne de son choix. Vous pourrez trouver les fascicules vous permettant de commander vos tickets sur le présentoir destiné à la culture à l'accueil de Insertion & Développement **POUR TOUT RENSEIGNEMENT :** www.iledefrance.fr/tickart **CONTACT :** Céline Letournel ou Emmanuelle Dagry 01 60 56 48 40

SANTÉ

* LES BILANS DE SANTÉ

Des bilans de santé gratuits peuvent être réalisés au centre d'examen de santé de Melun. Ce centre est conventionné par la CPAM de Seine-et-Marne. Il existe depuis 2000 un dispositif local d'accès aux soins "jeunes 16/24 ans".

Pour les jeunes qui font un bilan de santé, le médecin de prévention peut solliciter auprès du service Action Sanitaire et Sociale de la CPAM une prise en charge spécifique des soins dentaires et/ou ophtalmologiques, des prothèses auditives...

Pour vous inscrire à un bilan de santé, téléphonez au centre de santé au 01 60 56 52 90 ou contactez Rama Diagne au 01 60 56 48 40

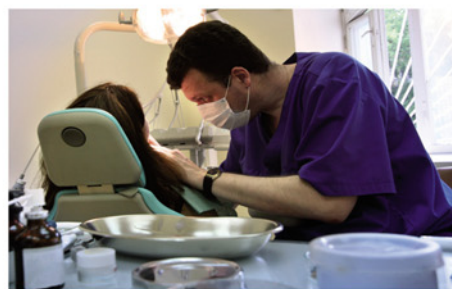
* LA CONVENTION CPAM

Cette convention a pour but de faciliter l'accès des jeunes aux soins.

Elle permet aux jeunes inscrits à la Mission Locale et qui n'ont pas de mutuelle de bénéficier d'une prise en charge du ticket modérateur par la CPAM.

La prise en charge est valable un an et concerne les soins de ville et les soins hospitaliers ambulatoires.

CONTACT : Rama Diagne, 01 60 56 48 40



* L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LA PRÉVENTION SANTÉ

A l'occasion des Journées de Prévention Santé organisées par l'INPES en avril 2008, Insertion & Développement participe à l'événement en proposant un thème de travail : Acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes et prévention santé : quels enjeux, quelles articulations ?

Pour plus d'informations et si vous êtes intéressé pour intervenir lors des ces journées, rendez-vous sur le site de l'INPES : www.cfes.sante.fr jusqu'au 15 novembre 2007.

CONTACT : Carol Susagna, 01 60 56 48 40

LOGEMENT

* 115

Depuis 5 ans, le Gouvernement a réalisé des efforts importants pour consolider le dispositif d'accueil des personnes sans abri. Ainsi, en période hivernale, l'accueil de première urgence est renforcé. Les capacités d'accueil

sont définies en fonction de la rigueur des prévisions météorologiques classées selon 3 niveaux de mobilisation : "mobilisation hivernale", "grand froid" (températures négatives le jour, et comprises entre -5°C et -10°C la nuit), et "froid extrême" (températures négatives le jour et inférieures à -10°C la nuit). Cette année, la campagne hivernale débutera le 1^{er} novembre 2007 et s'achèvera le 31 mars 2008. La mise en place du 115, numéro gratuit, permet de connaître les places d'hébergement d'urgence disponibles le soir même.

Ce service, qui remplit une mission de service public, a pour objectif d'informer, d'orienter et/ou d'héberger les personnes isolées ou en famille sans domicile fixe. D'autre part, une véritable politique publique a été mise en place autour de ce dispositif, pour l'adapter en permanence à l'évolution des besoins et des publics et pour sortir de la seule réponse à l'urgence.

* LE SERVICE LOGEMENT

Depuis plusieurs années maintenant, un groupe de professionnels et d'institutions se réunit autour de la question essentielle du logement des jeunes. C'est ainsi que les 13 partenaires, qui œuvrent tous sur le champ du logement, ont rapidement fixé des objectifs ambitieux en matière de développement de l'offre de logements afin de rendre cohérente et concertée l'action de chacun au profit des publics concernés (18 à 30 ans).

Parmi ces objectifs, le plus important et le plus difficile à atteindre reste la création d'un service unique du logement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine. Il s'agit d'ailleurs de la finalité de la convention de partenariat signée sur le sujet en juin 2003.

Après bien des difficultés et beaucoup de ténacité, le service unique du logement devrait prochainement voir le jour grâce au soutien d'un nombre conséquent de partenaires/financeurs : la Région Ile-de-France, le Conseil Général de Seine-et-Marne, l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité, la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne et la CIL. Gageons que nous serons dignes des ambitions de ce projet qui pourrait permettre à terme de pérenniser cette démarche en créant un nouveau CLAJJ sur notre territoire.

CITOYENNETÉ

* LA CARTE D'ÉLECTEUR

VOTE : n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales pour les élections municipales !

L'inscription sur les listes électorales est possible toute l'année, en mairie. Si vous déposez votre demande avant le 30 décembre 2007, vous pourrez voter à compter du 1^{er} mars 2008 aux élections municipales.

Les conditions d'inscription sont les suivantes : être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civiques et politiques et enfin justifier d'une attache dans la ville dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

La carte est envoyée directement à votre domicile.



DÉVELOPPEMENT LOCAL

* LE FORUM DE L'EMPLOI 2008

C'est officiel, les dates du Forum de l'Emploi et de la Cohésion Sociale ont été fixées aux 27, 28 et 29 mars 2008. Cette incontournable manifestation se déroulera au "Mas" de Le Mée-sur-Seine. En suivant le modèle 2007, le Forum s'articulera autour des trois axes principaux du plan de Cohésion Sociale. Vous pourrez donc y retrouver un pôle "Emploi/Formation" proposant des solutions au niveau de l'orientation, de la formation et de la recherche d'emploi notamment, un second pôle "Logement/Santé" autour des problématiques liées au logement et à la santé et enfin un troisième pôle "Égalité des chances" d'information et de sensibilisation aux différentes formes de lutte contre les discriminations. Partenaires et entreprises qui recrutent, vous n'êtes pas encore représentés sur ce Forum et vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter Insertion & Développement.

CONTACT : Matthieu Vrignaud, 01 60 56 48 40

*DONNER SA CHANCE À CHACUN



JEAN-YVES HENRY
GÉRANT DE RMH ELECTRICITÉ

Jean-Yves Henry, gérant de RMH Electricité, s'est installé en ZFU il y a un an, dans le but de se rapprocher de ses chantiers étalés aux environs de Melun. A cette occasion, il prend contact avec Mlle Lanson, en charge de la Zone Franche Urbaine de Melun, afin d'obtenir des informations sur les intervenants de l'emploi à Melun. Il rencontre alors Karim Idir, Coordonnateur du Service Actions Entreprises de Insertion & Développement, avec qui il travaille depuis un an maintenant. Depuis le début de l'année, son entreprise a embauché 16 personnes sur le site de Melun dont 12 inscrites à la Mission Locale. Ainsi, M. Henry travaille selon cette politique de recrutement qui "donne sa chance à chacun". Conscient que chaque profil est exploitable, que toute embauche est envisageable et qu'il faut savoir s'adapter à la conjoncture, il compte aujourd'hui dans ses équipes 8 % de femmes, 11 % de plus de 50 ans et 32 % de moins de 26 ans. A ce jour, malgré les difficultés que représentent ces embauches délicates et la gestion d'une entreprise du bâtiment, les perspectives d'embauches de RMH Electricité pour 2008 reste très encourageantes.

JUDE PAUL
20 ANS, ELECTRICIEN

A la fin du collège, je ne savais pas vraiment quoi faire, quelle voie choisir... Par le biais d'Internet, je suis tombé sur le site de la Mission Locale de Melun. J'ai pris rendez-vous avec un conseiller et j'ai alors participé au Parcours d'Orientation Professionnelle. A la fin de cette action, j'ai décidé de m'orienter vers le bâtiment et j'ai trouvé un CAP en alternance par le biais du CFA de Nangis. Ces deux ans m'ont beaucoup plu et m'ont conforté dans mon choix professionnel. Après l'obtention de mon CAP, je suis retourné à la Mission Locale pour qu'ils me guident à nouveau. J'ai rencontré Karim Idir qui m'a orienté vers un Bac Professionnel et m'a fait rencontrer M. Henry de RMH Electricité. Aujourd'hui, ça fait un mois que je fais partie de l'entreprise. J'aime beaucoup l'électricité, il y a vraiment plein de choses à apprendre. Travailler avec ses mains et sa tête en même temps, c'est ce qui me motive ! Je suis jeune et continuer mes études c'est important... RMH m'en donne les moyens.

COLETTE LANSON DGA DE LA VILLE DE MELUN

Pouvez-vous nous présenter la politique de développement économique et d'accès à l'emploi en ZFU ?

La politique de développement économique à Melun n'est pas une compétence communale. Elle relève normalement de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine qui a délégué à la ville de Melun le soin de gérer le périmètre de la zone franche urbaine qui correspond au périmètre de la zone urbaine sensible, c'est-à-dire aux quartiers nord de Melun.

Cette compétence est dévolue à la ville depuis le 1^{er} janvier 2004 et est étroitement liée au programme de rénovation urbaine de Melun, puisqu'un certain nombre de logements sociaux ou de garages doit notamment être démolé, pour permettre la reconstruction de m² dédiés au développement économique. Pour le moment, le dossier est en attente, car le comité national d'engagement de l'ANRU devrait se décider sur le dossier de Melun avant la fin de l'année. En fait, c'est à partir des tous premiers mois de l'année 2008 que notre programme de développement pourra enfin démarrer. Le programme permettra de développer le secteur tertiaire insuffisamment représenté actuellement dans les quartiers nord et devrait assurer notamment le recrutement de plusieurs dizaines de Melunais. Nous l'espérons en tout cas.

Selon vous, quel rôle peut jouer Insertion & Développement ?

Insertion & Développement sera un partenaire important dans la politique de développement économique puisqu'en ce qui concerne la politique de la ville, le développement économique est étroitement lié à l'accès à l'emploi, géré par la Maison de l'Emploi au niveau de l'agglomération. Mais Insertion & Développement a toute sa place dans le dispositif et nous ne manquerons pas de faire appel à cette structure pour aider les entreprises à trouver les jeunes les mieux qualifiés pour prendre les postes qu'elles proposeront.

Que pensez-vous de RMH Electricité ?

RMH est une entreprise qui s'est installée à Melun sur le quartier des Mézereaux, dans le cadre de la zone franche urbaine. C'est une entreprise qui fonctionne très bien. La ville de Melun lui a déjà confié un certain nombre de marchés d'électricité dans ses différents chantiers. Les retours des services techniques sont très satisfaisants, ce qui prouve que RMH est une entreprise sérieuse. Insertion & Développement m'a tenue régulièrement informée des chantiers écoles auxquels participait RMH. C'est donc au-delà d'une entreprise qui développe une activité sur la zone franche, une entreprise citoyenne, qui a envie d'encourager les jeunes et de les aider à trouver leur voie. On a besoin de ce type d'entreprise pour démontrer qu'il est possible de :
1 - s'installer en zone franche urbaine et avoir une entreprise qui tourne,
2 - entreprendre des actions un peu plus sociales, qui vont aider les jeunes en difficulté.
De ce point de vue, RMH est un très bon partenaire qui répond toujours présent quand on fait appel à lui.

MR PASCAL JOBARD, RESPONSABLE SECTEUR CAISSES - CARREFOUR VILLIERS-EN-BIÈRE

Quel intérêt avez-vous à travailler avec Insertion & Développement ?

L'intérêt est en terme d'efficacité et de rapidité. Nous avons une relation privilégiée avec Stéphanie Badin (Assistante de projets) et avec son directeur, Rodolphe Cerceau. Ils connaissent bien la grande distribution et l'ensemble des postes. La

Mission Locale nous propose des candidats qu'elle connaît. C'est pour nous, en terme de recrutement, du temps de gagné et une totale efficacité car chaque candidat proposé correspond au profil recherché.

Êtes-vous satisfait de ce partenariat ?

Evidemment, et je n'en changerai pas. La Mission Locale est un partenaire privilégié qui a su répondre à nos attentes, encore une fois très rapidement et très efficacement. Notre collaboration est évidente dans le sens où Carrefour Villiers a une très forte politique d'insertion des populations en difficulté, une politique d'égalité des chances. Par ailleurs et c'est pour nous une autre source de satisfaction, la Mission Locale propose des dispositifs d'aides pour le transport. En effet, le site de Carrefour Villiers-en-Bière est difficilement accessible par les

transports en commun, c'est pourquoi pouvoir faire profiter nos salariés suivis par la Mission Locale de ces aides de financement est vraiment très appréciable.

Je pense que la Mission Locale prend un grand essor dans la Région et sur le Département car elle fait un travail très concret pour les entreprises et très efficace pour les demandeurs d'emploi.

Envisagez-vous de nouvelles collaborations avec Insertion & Développement ?

Bien sûr, outre les contrats de professionnalisation d'hôtesse de caisse qui commenceront au mois d'octobre, nous envisageons de nouveaux partenariats concernant d'autres métiers, je pense notamment aux produits frais. Nous avons beaucoup de mal à recruter dans ce domaine.

